

La personne, l'action et la pensée de Robespierre n'ont jamais cessé de susciter un vif intérêt chez les historiens et, plus généralement, chez tous ceux qu'intéressent la politique et la philosophie. Robespierre n'a en revanche jamais fait l'objet d'une étude proprement juridique, issue de la recherche en droit public, alors pourtant que les sujets qu'il a abordés relèvent directement du droit constitutionnel et, plus largement, de ce qu'il est convenu d'appeler aujourd'hui le « droit politique » : Constitution, déclaration des droits, droits de l'homme, droit naturel, libertés publiques, démocratie, séparation des pouvoirs, états d'exception, gouvernement révolutionnaire, distinction des régimes, limitation de la propriété, représentation, etc. Ce colloque a précisément pour but d'apporter un éclairage proprement juridique sur la pensée de Robespierre, selon deux logiques : mettre cette pensée à l'épreuve, bien sûr (quelle originalité ? quelle cohérence ? quelles influences ?), mais aussi profiter du détour historique par le robespierrisme pour réexaminer les catégories usuelles du droit politique telles qu'elles se sont précisément constituées à l'époque révolutionnaire.



Maison des sciences de l'Homme (MSH)

6, esplanade Erasme

Amphithéâtre

21 066 Dijon Cedex

Parking : Petit Jean 4

Tramway T1 direction «Quetigny Centre», station d'arrivée «Erasmus»

Renseignements et inscription :

Inscription gratuite mais obligatoire

Bulletin à retourner au secrétariat du CREDESPO

<http://credespo.u-bourgogne.fr>

Université de Bourgogne - UFR Droit, Sciences Économique et Politique

4 Boulevard Gabriel, 21000 DIJON

Tél : 03 80 39 53 63

martina.mayer-perreau@u-bourgogne.fr

La pensée constitutionnelle de Robespierre



COLLOQUE

18 ET 19 MAI 2017

Organisé par Elsa Forey et Bernard Quiriny

Dijon

Université de Bourgogne - Franche Comté

Amphithéâtre de la Maison des Sciences de l'Homme (MSH)

Jeudi 18 mai

PROGRAMME

Vendredi 19 mai

9h00 Accueil des participants

9h30 Allocutions d'ouverture

Première séance. Principes

Sous la présidence de
Patrick Charlot, Professeur à l'Université de Bourgogne

9h55 Robespierre lu par Roland Timsit

10h05 Julien Boudon, Professeur à l'Université de Reims
« Quel peuple pour quelle démocratie ? »

10h25 Cécile Guérin-Bargues, Professeur à l'Université Paris-X
« La notion de représentation chez Robespierre »

10h45 Débats et pause

11h10 Robespierre lu par Roland Timsit

11h15 Bernard Quiriny, Professeur à l'Université de Bourgogne
« L'idée de Constitution chez Robespierre »

11h35 David Mongoin, Professeur à l'Université Lyon-III
« La défiance comme mode de gouvernement »

11h55 Maxime Dury, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne
« Un pas machiavélien de Robespierre ? »

12h15 Débats

Deuxième séance. Libertés

Sous la présidence de
Karen Fiorentino, Professeur à l'Université de Bourgogne

14h Robespierre lu par Roland Timsit

14h05 Nicolas Vion, Doctorant à l'Université de Bourgogne
« De la nature à l'état social : la Déclaration des Droits de l'Homme selon Robespierre »

14h25 Patrice Rolland, Professeur à l'Université Paris-XII
« Robespierre : de la liberté des modernes à la liberté des anciens »

14h45 Frank Laidié, Maître de conférences à l'Université de Franche-Comté
« Robespierre et la formation de l'esprit public »

15h05 Débats et pause

15h30 Elsa Forey, Professeur à l'Université de Bourgogne
« Robespierre et les garanties pénales »

15h50 Etienne Muller, Professeur à l'Université de Strasbourg
« Les libertés économiques »

16h10 Débats

8h30 Accueil des participants

Troisième séance. Institutions

Sous la présidence de
Jean Bart, Professeur émérite de l'Université de Bourgogne

9h Robespierre lu par Roland Timsit

9h05 Hervé Leuwers, Professeur à l'Université de Lille
« Construire une nouvelle catégorie politique. Robespierre et la "théorie du gouvernement révolutionnaire" »

9h25 Michel Biard, Professeur à l'Université de Rouen
« Etre législateur et exercer un pouvoir de nature exécutive, la quadrature du cercle ? Robespierre et le comité de Salut public »

9h45 Eric Desmons, Professeur à l'Université Paris-XIII
« Robespierre et la défense nationale par les citoyens armés »

10h05 Débats et pause

10h30 Jean-Jacques Clère, Professeur à l'Université de Bourgogne
« Robespierre et la réorganisation judiciaire sous la Constituante »

10h50 Elina Lemaire, Maître de conférences HDR à l'Université de Bourgogne
« L'organisation du travail de l'assemblée »

11h10 Débats

11h25 Michel Troper, Professeur émérite de l'Université Paris-X
Synthèse

11h45 Robespierre lu par Roland Timsit